

«Claude Biwer plaide en faveur d'un juste équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement sur la question des gaz de schiste»

30/06/2011

Communiqué de Presse

Claude Biwer - Sénateur de la Meuse - Union Centriste

Plaide en faveur d'un juste équilibre entre le développement économique et la Protection de l'environnement sur la question des hydrocarbures de roche-mère

Lors de la discussion dans l'hémicycle ce soir, le Sénateur Claude Biwer a défendu une nouvelle fois la question relative aux hydrocarbures non conventionnels, avec le souci de défendre un juste équilibre entre l'opportunité économique et sociale que représente le potentiel d'hydrocarbures de roche-mère, et la protection de l'environnement. A l'inverse, il a regretté que beaucoup de parlementaires aient « hypothéqué le principe de développement économique au profit de la seule protection de l'environnement alors que notre principe constitutionnel vise à concilier les deux ».

Il regrette que le texte issu de la CMP « *affaiblit l'expérimentation, puisqu'elle n'est plus de droit, mais renvoyée à la Commission nationale qui en fixe les modalités* ». Cette commission avait été créée à son initiative, mais la CMP en a légèrement modifié les pouvoirs : « *Exit son pouvoir de proposition, qui faisait d'elle un organe dynamique* ». Le sénateur reconnaît tout de même que le maintien de cette commission constitue une avancée substantielle par rapport au texte de l'Assemblée nationale.

Claude Biwer a exprimé son regret de la tournure politicienne du débat, faisant référence aux conclusions opposées du rapport parlementaire sur ce sujet : « *j'espère que nous ferons preuve de plus d'impartialité, de plus d'objectivité et surtout de responsabilité politique dans notre approche du débat énergétique, et notamment des hydrocarbures fossiles que la réforme du code minier annonce, même si ces projets devraient plutôt dépendre d'une loi pétrolière dont j'ai proposé l'examen, en accompagnement de la réforme du code minier* ».

Le Sénateur reproche au texte son imperfection mais reconnaît que « *pour l'heure, le Groupe Union centriste se satisfait d'avoir au moins apporté un mieux à ce qui nous était proposé par l'Assemblée nationale, à défaut d'un bien.* »

Claude Biwer, soutenu par une large majorité du groupe Union Centriste a donc voté l'adoption de ce texte.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)